



# MONTBÉTOU



CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Bulletin municipal

Décembre 2014



## Le mot du maire



Montbetonnaises,  
Montbetonnais,

Chers amis,

Voici maintenant 9 mois que notre équipe municipale a pris ses fonctions.

L'intégration des nouveaux élus s'est parfaitement déroulée, chacun a trouvé sa place dans des domaines différents selon les commissions choisies.

Tous les acteurs de notre communauté sont opérationnels.

**Pas de temps mort** pour les différentes commissions municipales, avec notamment un challenge parfaitement réussi par la mise en place de structures modulaires pendant la période estivale, pour accueillir deux nouvelles classes. Nous avons aujourd'hui un des plus grand groupe scolaire du département avec 530 élèves, 13 classes en élémentaire et 7 classes en maternelle.

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée avec de plus en plus d'enfants qui fréquentent la cantine, la garderie et le centre de loisirs.

**Pas de temps mort** pour nos différentes associations qui sans relâche, animent, accueillent, encadrent, sans compter leur temps, pour notre agrément à tous.

**Pas de temps mort** pour nos différents services administratifs et techniques qui sont à votre service et œuvrent au quotidien pour notre bien être.

Toutes ces forces vives en mouvement rendent notre commune attractive, et nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux commerces et services : un Institut de Santé et un opticien au centre commercial, une auto école et une future agence

immobilière route de Lacourt St Pierre.

Je l'avais évoqué dans mon précédent édito, je vous confirme l'achat par la commune du terrain de neuf hectares en face du centre commercial pour créer un espace de plein air dédié aux sports et aux loisirs.

Tout ceci ne doit pas nous faire oublier que les temps sont difficiles pour tous et pour les collectivités également. Nous subissons des diminutions des dotations de l'Etat ainsi que de l'ensemble de nos financeurs mais nous essayons, par une gestion plus serrée, de continuer à investir pour l'avenir.

De plus notre appartenance à la communauté du Grand Montauban nous permet de bénéficier de moyens pour faire vivre, entretenir et même améliorer nos structures et nos installations de manière optimale.

La première fleur que nous venons d'obtenir au concours régional des villes et villages fleuris nous conforte dans notre souhait de continuer à améliorer notre environnement par la mise en place de mobilier urbain de qualité, l'extension de l'éclairage public avec du matériel performant, et un suivi régulier de la propreté de nos différentes artères.

Cette distinction vient récompenser les efforts communs que nous avons engagés et nous continuerons à faire de notre village un lieu d'accueil agréable pour tous où il fait bon vivre.

Bonne lecture, joyeuses fêtes, bonne et heureuse année 2015.

Amicalement

Michel WEILL  
Maire de Montbeton

## Sommaire

<b>Edito du Maire</b>	p. 2
<b>Vie municipale</b>	p.3 à 7
<b>Travaux et réalisations</b>	p. 8 à 10
<b>Montbeton au quotidien</b>	p. 11 à 16
<b>Cadre de vie, environnement</b>	p. 18 et 19
<b>Prévention et sécurité</b>	p. 20 à 23
<b>Ecoles</b>	p. 24 à 28
<b>Festivités, Animations, manifestations</b>	p. 29 à 36
<b>Associations</b>	p. 37
<b>Commerces et Artisans</b>	p. 38 et 39
<b>Grand Montauban</b>	p. 40
<b>Rétrospective</b>	p. 45
<b>Services</b>	p. 46

Mairie de Montbeton  
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24  
www.ville-montbeton.fr  
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill  
Rédaction et maquette : Commission Communication  
Photos : Nadine Bouvet - Régis Paulin  
Dépôt légal en cours  
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

## ■ ■ ■ Départ à la retraite



### NICOLE RIVA

Nicole assurait la restauration scolaire depuis 2004. Que de repas servis depuis cette date ! sans aucun doute plusieurs milliers !

Depuis des années, les enfants étaient habitués à Nicole, leur « cantinière ». Un cordon-bleu qui savait leur concocter de savoureux petits plats et leur avait appris à manger de tout, en flattant leurs papilles. Elle

aura régalié plusieurs générations tout au long de sa carrière tout en privilégiant attention et proximité auprès des enfants, sans cesse préoccupée par leur bien-être. Nicole aura suivi l'évolution des effectifs constamment croissant de la cantine tout en gardant sa bonne humeur et sa jovialité.

Ses collègues de travail lui avaient réservé une surprise pour son dernier jour de fonction en organisant un pique-nique géant dans la cour de l'école dispensant

Nicole de la préparation des repas et de vaisselle.

Les élus, les élèves, les enseignants et ses collègues ont tenu à lui rendre hommage et la remercier pour les succulents instants qu'ils ont pu partager grâce à ses talents culinaires. C'est avec une pointe d'humour que Nicole a été sacrée reine de la cantine et c'est de son « trône » que la reine a embrassé les enfants présents. Danses, chants, cadeaux et remerciements ont ponctué la cérémonie.



### YVES TARTAGLIA

Yves Tartaglia a fêté son départ en retraite après une carrière professionnelle bien remplie, dont vingt-deux années passées à Montbeton en tant qu'agent technique communal.

Il aura marqué par sa présence sympathique et attachante, ces nombreuses années d'implication professionnelle au service de la collectivité et de l'intérêt général. Il aura œuvré durant sa carrière

professionnelle au sein de la commune, mettant en valeur les missions des agents communaux, ces acteurs irremplaçables au service quotidien des administrés. Sa famille, les élus, les collègues, les amis et les bénévoles des associations et du comité des fêtes ont tenu à lui rendre hommage.

En effet, même si la relève est assurée, la commune perd avant tout un « homme à tout faire », polyvalent et aux milles talents manuels. Il pouvait être à la fois ferronnier, menuisier, plaquiste, maçon, charpentier ou même conducteur d'engins. Très sollicité par les associations lors des manifestations il était toujours prêt à « rendre service » et se transformait, le temps des fêtes de Noël, en « homme orchestre ».

Yves se dévouait, avec un seul et unique objectif : faire de Montbeton un lieu de vie agréable et convivial pour ses habitants.

Mais son état d'esprit ne s'éteindra pas à l'heure de sa nouvelle vie de retraité et sera certainement mis à profit dans ses prochaines activités associatives, familiales ou de loisirs.



## ■ ■ ■ Commémoration du 11 novembre 1918

La Première Guerre mondiale 14-18 a fait environ 10 millions de morts dans le monde, et les survivants n'ont eu de cesse de commémorer les disparus. Dès 1915, on votait en France une loi instituant la notion de « mort pour la France », qui stipulait : « Il semble juste que l'état civil enregistre, à l'honneur du nom de celui qui a donné sa vie pour le Pays, un titre clair et impérissable à la gratitude et au respect de tous les Français. » Juste après la guerre se met alors en place l'essentiel des formes de commémoration, depuis les monuments aux morts jusqu'aux cérémonies diverses du souvenir, soit sur les anciens champs de bataille, soit dans les nations et régions d'origine des combattants. Les lieux commémoratifs dans les espaces publics représentent la mort et le deuil des combattants disparus.

De nos jours les monuments deviennent, après la disparition des derniers « poilus » et témoins de ce terrible conflit, le dernier rempart contre l'oubli.

Le monument aux morts de Montbeton fut construit en 1921 après délibération du Conseil Municipal de l'époque.

L'édifice a été financé grâce à plusieurs participations pour un montant total de 13 510,80 francs :

- Commune : 10 000 francs
- Souscription publique : 1 477 francs
- Bénéficiaires des allocations militaires : 1 231,80 francs
- Subvention de l'état : 802 francs

Le monument compte 24 noms de combattants morts pour la France gravés sur la plaque de marbre.

Il a été inauguré le 23 septembre 1923 par le Préfet Mr Adrien Zevort suivi des cérémonies religieuses célébrées par le curé et le pasteur protestant.

Depuis tous les 11 Novembre les Montbetonnaises et Montbetonnais, génération après génération, se recueillent devant le monument aux morts.



Pour fêter le centenaire la municipalité a initié et organisé une Commémoration spéciale. Une délégation de militaires du 17<sup>ème</sup> R.G.P de Montauban s'est déplacée pour rendre les honneurs aux disparus suivi d'un lâché de pigeons au-dessus de la place. Moment très émouvant à la lecture de lettres de soldats du front et le chant de la Marseillaise entonné par les enfants de l'école élémentaire. Une exposition photo et une projection de documentaire sur écran géant relaient les étapes de la Grande Guerre. Divers objets dont des casques de « Poilus» de soldats de diverses nationalités étaient visibles dans des vitrines.



L'orchestre « Les Croques Notes » a animé la cérémonie et l'apéritif dînatoire.

## Liste des Morts pour la France de Montbeton



**Monument aux morts de MONTBETON**  
**Dates et lieux des « Morts pour la FRANCE »**

<p>PELL VICTORIE            MARIOT &amp; BOULINOUD            LOUY PAYSERANT            ZIGOFF &amp; ARRAZ</p>
<p>PIRE BOYE            ZIGOFF &amp; AMANDON en SAVOIRRE</p>
<p>LEBE CHATEL            ZIGOFF &amp; JULLY sur AMTEL</p>
<p>MARTEL BLOIS            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>MARTEL BLOIS            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>JEAN CAMILLE            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>ALBERT BOURGON            ZIGOFF &amp; LAURENT</p>
<p>JEAN BUIE            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>JEAN BUIE            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>ALBERT BOURGON            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>MARTEL BLOIS            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>ALBERT BOURGON            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>
<p>ALBERT BOURGON            ZIGOFF &amp; LAURENT &amp; CALMONT-LEPES</p>





## ■ ■ ■ Assemblée générale des maires de Tarn-et-Garonne, le 25 octobre 2014

L'Assemblée Générale des Maires du Tarn et Garonne s'est déroulée à Montbeton sous l'égide de l'A.M.F (Association des Maires de France) présidée par Mr Francis Labruyère, Maire de Villemade.

Fondée en 1907 et reconnue d'utilité publique en 1933, l'AMF, par son fonctionnement politique pluraliste et paritaire, privilégie l'unité, dans le respect de toutes les sensibilités, sur toute autre considération. L'AMF est une association indépendante, politiquement mais aussi financièrement, oeuvrant dans le seul intérêt de ses adhérents.



Cette indépendance est nécessaire pour relayer et porter la voix des collectivités locales de proximité dans le cadre d'un dialogue exigeant et constructif avec l'Etat. 35 906 adhérents (34 528 communes et 1 360 intercommunalités) lui confèrent une forte légitimité et représentativité institutionnelle.

Près de 420 élus des 195 communes du département étaient réunis à l'Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette pour cette grande rencontre annuelle. L'affluence témoigne à elle seule de l'implication des élus dans leurs communes et de la conscience de l'importance des enjeux.

En effet le congrès a revêtu cette année une importance toute particulière compte tenu du contexte des communes et communautés fortement fragilisées par la réduction de leurs ressources financières. Cette baisse a des conséquences la capacité d'investissement et fragilise les services à la population.



Plusieurs sujets ont été abordés et débattus comme par exemple les principales dotations de l'état, les rythmes scolaires, les normes et procédures de plus en plus complexes, la réforme territoriale susceptible de remettre en cause le rôle de proximité auprès des concitoyens... et bien d'autres encore.

Les élus ont pu participer de manière très active aux débats et exprimer, dans le respect de leur diversité, leurs fortes préoccupations, leurs attentes et leurs exigences qui seront relayées par l'A.M.F aux pouvoirs publics.

## Assemblée générale départementale CNAS



L'Assemblée Départementale de la Délégation du Comité National d'Action Sociale (CNAS) de Tarn et Garonne s'est tenue le 07 Octobre 2014 à l'Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette.

Depuis la loi de février 2007 les collectivités territoriales ont obligation de mettre en place l'action sociale pour leurs agents.

Le CNAS qui est une association loi 1901 permet donc aux collectivités moyennant une cotisation annuelle, tout comme les comités d'entreprise dans le privé, de remplir leur obligation d'action sociale envers leurs agents et leur famille. Cette association est gérée à parité par des agents et des élus issus des collectivités adhérentes. Seuls les agents bénéficient de prestations. Les élus sont tous bénévoles.

C'est donc une centaine de délégués élus et agents représentant les 109 collectivités adhérentes du Département qui se sont retrouvés à Montbeton pour renouveler leurs représentants départementaux, régionaux et nationaux.





## ■ ■ ■ Travaux de voirie terminés

### **Chemin de Montagne**

Le busage des fossés des deux côtés de la voie est terminé entre le croisement chemin du Pintre et le croisement chemin de Bois Mesnil et a permis la réalisation des voies piétonnes. Un abri bus, doté d'un éclairage, a été installé permettant de renforcer la sécurisation des déplacements des enfants.

Le revêtement de la voie a été amélioré par une couche de finition en enrobé.



### **Côte du Touron**

Le virage situé avant la Côte du Touron dans le sens Montauban Castelsarrasin a fait l'objet d'une entière réfection. En effet malgré la limitation de vitesse abaissée à 70 KM/H sur cette portion de la D958 cela n'a pas empêché de nombreux accidents et malheureusement pour certains mortels.

Le trafic de véhicules légers et de poids lourds est très important sur cette partie de la D958 qui traverse en partie notre commune. Les nombreux usagers sont donc les premiers bénéficiaires de conditions de circulation et de mobilité en sécurité suite aux travaux. Cet ouvrage d'art a été réalisé par les services du CONSEIL GENERAL de TARN et Garonne et fortement appuyé par la municipalité de Montbeton.

### **Route de Verlhaguet**

Une haie végétale composée de plusieurs essences différentes a été plantée sur la partie récemment rénovée.

L'éclairage public sera installé au début de l'année 2015.



### **La route de Lacourt Saint Pierre**

La voie piétonne a reçu une couche de finition en gravier rose. L'éclairage public sera installé à la fin de l'année 2015.

### **Rue du 19 mars 1962**

La dégradation du caniveau de séparation entre la voie cyclable et la voie des véhicules a conduit à une réfection complète.





## ■ ■ ■ Équipements terminés ou en cours

### École élémentaire, nouvelles classes :

Les locaux du groupe scolaire étant devenus trop exigus à la rentrée scolaire de Septembre 2014 avec l'augmentation croissante des effectifs, la municipalité a donc décidé l'achat de deux bâtiments modulaires afin d'accueillir deux nouvelles classes. Le choix s'est porté sur l'achat des structures plus tôt que la location. Un appel d'offre a été lancé, trois entreprises ont répondu et le choix s'est porté sur la société Yves Cougnaud, concepteur et fournisseur local, ayant remis l'offre la plus avantageuse avec les meilleures garanties. Les deux classes d'environ 60 M<sup>2</sup> ont été installées et fonctionnelles en seulement deux semaines. Cette structure répond à la norme RT 2012 et a été peinte de la couleur du groupe scolaire pour une intégration plus harmonieuse.



### Aménagement école maternelle

Suite à l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle, c'est la grande section de Mme Didier, qui a intégré la salle située près de la cantine (ancienne garderie). La nouvelle classe de M Clarac a été elle aussi entièrement équipée.

De nouveaux marquages ont complété l'équipement déjà présent dans la cour de récréation, la marelle, l'escargot, les stops vont permettre à nos enfants de s'amuser et de profiter des aires de jeux.



### Mobilier urbain

Le mobilier urbain s'étoffe avec l'installation de 10 bancs disposés et répartis en différents lieux de la commune (rue Maurice Sirac, Allée des Mûriers, Boulodrome et Place Alibert, abords du groupe scolaire).





## Le local pour l'association des chasseurs

La municipalité a proposé à l'association ACCA de réhabiliter l'ancienne station d'épuration pour leur permettre de disposer de locaux adaptés à leur activité.

Ce local est en cours de finition. Il comportera une salle de découpe pour le gros gibier, une salle de réunion et des sanitaires.



## Les maisons de Tarn et Garonne Habitat

Le chantier des 11 maisons, spécifiquement dédiées aux personnes âgées et situées à proximité de l'EHPAD Résidence Pagomal, a débuté.

## Projets

### Le monument aux morts

Une restauration complète sera engagée. La croix, une colonne, les marches et les abords seront changés. Une finition par gommage du monument lui rendra son lustre.



■ ■ ■ **État civil**

**NAISSANCES**

DEBEZIS Léo, Anthony, Ludovic	02/06/14	VAUTIER Paul, Jean Pierre, Christian	17/08/14
ABERKANE Imane	08/06/14	ZAHAF Noheïla	19/08/14
CASTILLO RIVERA Sarah, Erel, Christel	25/06/14	BOUZERDA Lina	29/08/14
DARTHIAL Andrew	29/06/14	GORRY DEPRINCE Victoire, Elia, Maria	29/08/14
VANDENABEELE Léo	02/07/14	DELOISON Liam, Didier, Serge, Raymond	07/09/14
BAHOUC Kamel	06/07/14	LLORET Luca	08/09/14
CHLYAH Bilal, Adoubakr	09/07/14	ZIANI Mehdi	17/09/14
RIFAI Yassir, Abdel Ghani, Mohamed	11/07/14	JIMI Soheyl	9/09/14
EVE Coralie	14/07/14	ALI JULIEN Lay-Whann	14/10/14
RAPEAUD Emmy	15/07/14	ALFONSO PEISO Oscar	20/10/14
DA COSTA Lyana, Noëlla	09/08/14	CHALAIN Justine, Bélinda, Patricia	21/10/14
TACHYCHAT Asmae	16/08/14	PETIT Maxime, Adrien, Enzo	01/11/14

**MARIAGES**

LEMOUZY Laurent et BOUAMARI Nora	le 07/06/14
BAUER Rudy et BELLOCQ Lindsay	le 15/07/14
BESSARIEUX Anthony et GISQUET Mylène	le 02/08/14
MONTILLA Florian et MARY Véronique	le 09/08/14
PIERASCO Clément et CARCY Sandra	le 16/08/14
PASSET Lionel et BARDOT Emilie	le 30/08/14
ARNAUD Christian et BACQUET Céline	le 06/09/14
ABBAD Hamid et LAKHAL Farah	le 20/09/14
GRANDJEAN Rémy et SIGNORINO Béatrice	le 20/09/14
OUSTRIERES Manuel et PUJO Hélène	le 27/09/14

**DÉCÈS**

FONTANA Antoine	28/05/14	DE CASSAGNAU DE SAINT FELIX	
VALEYE Denise, Georgette	17/06/14	Germaine, Louise, Marie épouse BERGE	07/08/14
FLAMME Léonide Laure épouse FORET	26/06/14	GARY Jean, Pierre, Joseph	08/08/14
GIORDANA Henri, Baptiste, Alexis	27/06/14	NICOLAEWSKY Irène épouse DABBENE	15/08/14
SAHUC Anne Marie, Janine épouse MIEULET	04/07/14	TASTET Louise	08/09/14
TRIMAILLE Alberte, Suzanne, Mathilde		MESSERLE François, René	10/09/14
épouse DE MARTIN	18/07/14	STUMPF Gisèle, Rosa	27/09/14
LAKHAL Ahmed	27/07/14	PISANI Josette, Alice épouse BALZAN	07/10/14
IBARRART Raphaël	04/08/14		



## ■ ■ ■ Animaux trouvés

### Identification des animaux

La mairie s'est dotée d'un lecteur de puce électronique. Les agents peuvent ainsi vérifier l'identification des chiens ou chats trouvés errants. En cas d'indisponibilité, notamment le week-end, vous pouvez joindre Sandrine au 06.22.29.79.69, qui bénévolement, et sous réserve d'être présente sur la commune, pourra également effectuer cette vérification et ainsi vous aider à retrouver les maîtres (de même si l'animal est tatoué).

L'identification des chiens a été rendue OBLIGATOIRE en 1999. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 cette OBLIGATION est étendue aux chats. Les animaux non identifiés ont peu de chance de retrouver leur propriétaire.

### Si vous avez trouvé ou perdu un animal

Il existe des sites internet qui permettent de mettre rapidement une annonce (également d'éditer facilement des affichettes) et de vérifier s'il n'a pas été recueilli par quelqu'un :

[www.chat-perdu.org](http://www.chat-perdu.org) et [www.chien-perdu.org](http://www.chien-perdu.org).

Vous pouvez également y signaler les animaux trouvés morts ou que vous ne pouvez pas approcher si craintif ou agressif. Une photo déposée sur le site permettra à son maître de savoir où il se situe et il pourra venir le chercher.

Après avoir prévenu la mairie, appelez la fourrière de Montauban (mêmes locaux que la SPA) pour signaler la perte de votre animal au 05.63.20.80.32 ou par mail : [spa.ramier@free.fr](mailto:spa.ramier@free.fr) (idéalement avec photo).

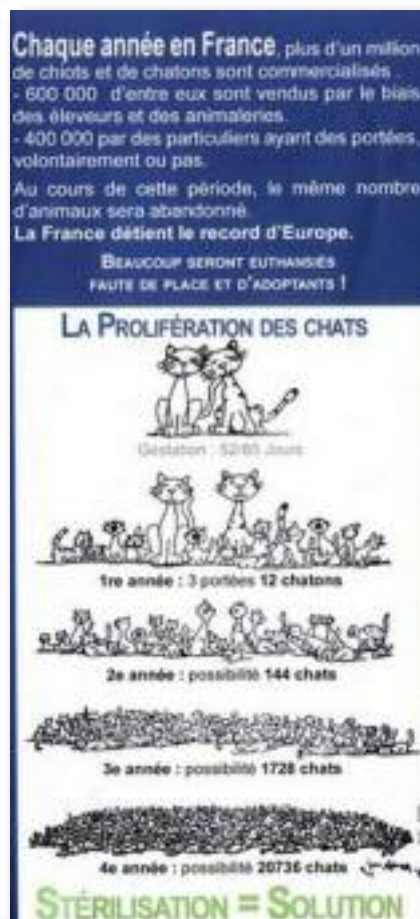
### Faire identifier et stériliser les chats

La prolifération des chats sur la commune est grandissante. Cet été, des centaines de chatons ont été trouvés, livrés à eux-mêmes, un peu partout. Les refuges et associations du 82 sont saturés de chats adultes et chatons. Il est très important de faire stériliser et identifier votre chat. Il faut endiguer cette prolifération. De plus, il n'y a que des avantages pour le maître (et ses voisins) : un chat stérilisé s'éloigne moins de son territoire et se bat moins. La 1<sup>ère</sup> raison de consultation vétérinaire est une morsure de chat sur un autre qui

s'infecte. Le coût des soins dépassent rapidement le coût d'une stérilisation.

Les chats stérilisés ont moins de contact avec les autres chats et se transmettent donc moins de maladies. Il y a une diminution des marquages d'urine, diminution des fugues, diminution du parasitisme, limite l'apparition de tumeurs mammaires chez la femelle, disparition des comportements de chaleur parfois pénibles.

Contrairement à une idée reçue tenace, il est inutile de faire faire une 1<sup>ère</sup> portée à son animal.



Pour plus de renseignements (notamment concernant le coût moyen des interventions) vous pouvez contacter : Sandrine au 06.22.29.79.69 ou par mail : [sandrinebam@gmail.com](mailto:sandrinebam@gmail.com)

## Recensement



### Le recensement, à quoi sert-il ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies etc.....

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, condition de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

### Se faire recensé est geste civique, utile à tous et obligatoire.

Le recensement se déroule dans les communes de moins de 10 000 habitants du 15 janvier au 14 février 2015.

### Concrètement, ça se passe comment ?

#### ► Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous.

Montbeton recrute 7 agents rémunérés et sous l'autorité d'un coordinateur (agent communal).

Leur mission sera la distribution puis la collecte des questionnaires à compléter par les habitants mais aussi la vérification, le classement, la numérotation et la comptabilisation des documents recueillis.

Ils vous proposent de vous faire recenser soit ligne ou soit sur papier.

#### ► Vous répondez aux questionnaires.

Le plus simple : choisissez d'être recensé en ligne !  
Allez sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

et cliquez sur « recensement en ligne »

Utilisez le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la notice remise par l'agent recenseur pour vous connecter au site, puis saisissez les informations concernant la localisation de votre logement qui figurent également sur la notice.

Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Une fois le questionnaire terminé, vous l'envoyez et vous recevez un accusé de réception à l'adresse mail que vous avez indiquée.

L'agent recenseur en est informé par SMS.

Sinon, vous pouvez répondre sur les documents papier.

Si vous choisissez de répondre sur les documents papier, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.

Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.

À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur vient les récupérer ou vous pouvez les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Le recensement c'est sûr. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Toutes les informations utiles sont sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## ■ ■ ■ Le cimetière

Le cimetière de la commune arrive à saturation.

Dans le nouveau cimetière seuls quelques emplacements sont disponibles.

Dans l'ancien cimetière de nombreuses concessions funéraires sont en état d'abandon.

La municipalité va engager une procédure de reprise des concessions funéraires à l'état d'abandon.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre des articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En résumé la procédure s'établit ainsi :

Lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater l'état d'abandon par procès verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si, trois ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.

Dans l'affirmative, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession.



## ■ ■ ■ Solidarité

Une commission solidarité a été mise en place après les élections municipales de 2014. Elle est composée du maire, une adjointe et 3 conseillères municipales.

Cette commission est chargée de définir des actions qui pourraient être menées en direction des « personnes fragilisées ». Il peut s'agir de personnes âgées mais aussi de personnes qui rencontrent des difficultés passagères. Certaines situations, relevant de la confidentialité, sont traitées par un seul membre de la commission.

Paulette Muller Dupont, adjointe en charge de la commission, est disponible pour aider à compléter les dossiers administratifs et certaines démarches. Pour cela il suffit de contacter le secrétariat de la mairie au 05 63 67 40 10 ou venir à la permanence des élus le samedi matin de 10 h à 12 h.

### ACTIONS

La commission envisage de mettre en place pour les « seniors » un atelier avec la mise à disposition gratuite des locaux communaux à l'organisme susceptible d'animer les éventuelles actions. Ces actions se dérouleraient en 2015 et plusieurs thèmes seraient abordés comme par exemple :

« Le Bien vieillir » qui porte plus sur l'alimentation, le sommeil

« L'Equilibre » qui porte sur la prévention des chutes



« La mémoire » qui porte sur l'écoute, l'attention.

Ces ateliers seront ouverts à tous les retraités, hommes et ou femmes, moyennant une participation financière :

- Atelier « Bien vieillir », 7 séances de 2 heures pour 20 euros

- Ateliers « Equilibre et Mémoire », 10 séances de 2 heures pour chaque atelier et une participation financière de 36 euros chacun

La participation financière s'entend par personne.

Pour mettre en place un atelier il faut au minimum douze personnes inscrites et par atelier.

Pour les personnes intéressées par un de ces thèmes, prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 05 63 67 40 10, et préciser le thème souhaité, le nom, prénom et adresse ainsi que le régime d'appartenance en qualité de retraité.

## ■ ■ ■ Précarité énergétique

Face aux difficultés rencontrées par certaines familles pour s'acquitter de leur facture d'énergie, EDF a mis en place un service « spécial Solidarité » qui travaille en lien étroit avec les Services Sociaux, les Conseils Généraux et les mairies.

Chaque mairie reçoit régulièrement la liste des familles en situation de précarité énergétique (facture impayée, réduction de puissance ou coupure de courant).

Chaque dossier, signalé en mairie, est étudié avec les services sociaux départementaux et dans certains cas la municipalité invite les personnes à se rapprocher des services sociaux pour faire les démarches nécessaires afin de pallier aux difficultés rencontrées.

Il faut rappeler qu'aucune aide financière ne peut être apportée par la mairie, mais vous pouvez être aidé dans vos démarches par la COMMISSION SOLIDARITE.



## ■ ■ ■ Nouveau compteur ERDF : Linky



### Quelques rappels sur Linky

C'est une nouvelle génération de compteurs communicants d'ERDF, pour les clients particuliers et professionnels (<36 kVa) qui rendra possible la mise en place de nouveaux services, accessibles à tous et contribuera à rendre le réseau « intelligent ».

### Pourquoi ?

Pour adapter le réseau électrique aux évolutions :

- réglementaires : une directive européenne prévoit que 80% des compteurs devront être communicants d'ici 2020,
- sociétales : nouveaux usages, maîtrise de la demande d'énergie,
- technologiques : offrir de nouveaux services aux consommateurs

Quelques exemples de services immédiats destinés à faciliter la vie des clients :

- Relève automatique et à distance
- Interventions à distance et dans des délais réduits
- Accès facilité aux données de consommations pour mieux la maîtriser :

Une évaluation économique des coûts et avantages sur le long terme a été réalisée par l'Union Européenne.

Résultat :

Ces analyses ont été positives pour 16 États membres, à savoir : Autriche, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.

Possibilité d'être facturé sur ses consommations réelles et non sur des estimations

**Dans le Tarn-et-Garonne la pose des compteurs Linky démarrera avant fin 2016 et se terminera fin 2021. 132 700 compteurs seront installés, ce qui représente 130 à 180 compteurs posés par jour pendant 6 ans dans le département.**



## ■ ■ ■ Exposition à la Médiathèque

Les écoles élémentaire et maternelle ont fêté le carnaval aussi la Médiathèque a souhaité s'associer à ces évènements en proposant pendant le mois d'avril, une exposition photo sur le carnaval de Venise.

Les photos ont été réalisées par Jean-Charles Pizolatto, résidant à Corbarieu.

Jean-Charles Pizolatto est photographe amateur depuis son plus jeune âge. Il débute sa passion par des modèles d'appareil en argentique, puis en 2003 il passe au tout numérique.

Il est également l'auteur d'un livre de photographies sur le Lot-et-Garonne, "Lot-et-Garonne, terre d'Aquitaine", paru aux éditions De Borée en 1996.

Ces photos originales et colorées ont été prises lors d'un séjour au carnaval de Venise en 2007. Surprenant mais les deux-tiers des costumés sont des Français. Cela a facilité les échanges entre photographe et passionnés du carnaval. Ils se sont retrouvés dans des lieux, loin de la foule et propices aux prises de vues.





## Spanc

### Les obligations de la collectivité :

Dans un souci de protéger l'environnement, la loi sur l'eau de 1982 a imposé la mise en place du Service Public d'Assainissement non Collectif (S.P.A.N.C) chargé d'exercer le contrôle technique et périodique des installations d'assainissement individuels.

### Qu'est ce qu'un système d'assainissement non collectif ?

C'est un dispositif d'assainissement individuel permettant d'assurer de manière autonome (sans être raccordé au réseau collectif) la collecte, le prétraitement et la dépollution des eaux usées domestiques avant leur rejet dans le milieu naturel. Le système comprend en général trois dispositifs :

- Un dispositif de collecte
- Un prétraitement
- Un système de traitement et rejet



### Quelles sont les obligations en matière d'assainissement ?

Le code de la santé publique oblige les particuliers à doter leur habitation d'une installation d'assainissement non collectif si celle-ci est située dans une zone sans assainissement collectif.

Le système d'assainissement doit respecter l'environnement. Une fois mis en place, le propriétaire doit

veiller à son bon fonctionnement et à son entretien régulier.

### Comment se vérifie la conformité des installations ?

Si le dispositif est déjà installé, après avoir pris rendez-vous, un agent de Véolia Eau se rend chez le propriétaire pour effectuer le diagnostic de l'installation et conseille sur l'entretien de l'équipement. Lors des tests qui se font en présence du propriétaire, tous les points d'eau intérieurs et extérieurs (gouttières) et les regards doivent être dégagés et accessibles. A l'issue de la visite le technicien délivre un avis sur l'état de l'assainissement.

Il y a 3 familles de classification :

- Les dispositifs conformes
- Les dispositifs non-conformes sans pollution
- Les dispositifs non-conformes à faible pollution
- Les dispositifs non conformes et à risque environnemental et/ou sanitaire (polluants)

### La redevance :

La gestion de l'assainissement autonome relève de la compétence de la commune.

Pour couvrir les frais engendrés par ce nouveau service, la réglementation a prévu le recouvrement d'une redevance spécifique à la charge de l'utilisateur. Le contrôle de l'assainissement existant réalisé par Véolia Eau est facturé 40 euros soit 5 euros étalé sur 5 factures.

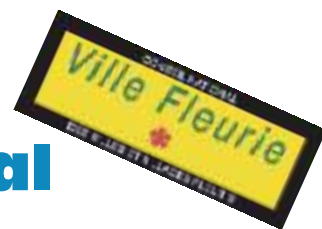
### Entretien :

Afin d'éviter les problèmes liés au mauvais fonctionnement des installations qui pourraient générer une pollution souterraine ou superficielle du milieu naturel, ainsi que d'éventuels conflits de voisinage, les systèmes d'assainissement ne doivent pas polluer et être entretenus.

Pour ce faire, le service de contrôle vérifie le bon fonctionnement des ouvrages existants, comme la loi l'exige. Par contre l'entretien et la vidange des fosses d'assainissement restent de la responsabilité des propriétaires. Les contrôles se font de manière périodique soit tous les 4 ans.



## Le village obtient une fleur au Label National



Après 6 années de participation au Concours Départemental et seulement après sa première année au Label National Montbeton obtient le sésame tant espéré : une fleur.

Toutes les communes participant aux concours départemental et régional des Villes et Villages Fleuris le savent, le passage du jury est un moment incontournable. Les membres du Jury du Concours Départemental puis ceux du Jury Régional de Midi Pyrénées sont venus visiter la commune à une semaine d'intervalle en Juillet.

Les membres du Jury Régional ont sillonné le village en mini bus, puis à pied. Chaque étape de l'itinéraire a permis de constater les améliorations apportées en matière d'embellissement, de contrôler le niveau actuel de la commune et de développer les actions menées.

Il n'est jamais évident de présenter toutes les actions menées pendant le temps imparti à la visite. C'est pourquoi la constitution du dossier de candidature, vitrine de la commune, était indispensable aux membres du jury pour une bonne compréhension du territoire, des méthodes d'entretien utilisées et de manière générale de la politique d'embellissement de la commune.

Ces échanges permettent d'évaluer la connaissance et les exigences du Label par la municipalité participante. Mais qu'ils soient élus, passionnés du fleurissement ou professionnels, les membres du Jury prodiguent également de nombreux conseils.

La Commission Fleurissement composée d'élus et d'agents communaux a relevé le défi de la constitution des dossiers de présentation dont les exigences diffèrent entre département et national.

Les critères de notations ne se réduisent pas au seul fleurissement mais de manière générale à la qualité de vie et l'attractivité de la commune. Les membres du jury évaluent plusieurs points pour apprécier la démarche de valorisation paysagère de la commune :

l'animation et la promotion de la démarche, le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public, l'analyse par espaces et la visite du jury.



Durant la visite, la municipalité s'est efforcée de valoriser les points forts du village comme :

- La création et l'extension de voies piétonnes aux entrées du village : environ 20 kms déjà réalisé pour sécuriser les déplacements.
- La création d'un sentier pédestre permettant de rejoindre le canal : la boucle de Carretals référencé sur le guide départemental des sentiers pédestres.
- Une multitude de jardinières et d'espaces fleuris réparties dans le village et entretenues tout au long de l'année.
- La création de nouveaux espaces fleuris : ronds point de la Mairie et Jules Ferry près du groupe scolaire.
- Des bâtiments pour répondre aux besoins associatifs, culturels et événementiel : Espace Jean Bourdette, salles de sport et salles de réunions associatives
- Un Centre Commercial dynamique avec de nouveaux services et commerces pour répondre aux besoins économiques

- La réhabilitation du patrimoine bâti : logements sociaux à l'ancien Presbytère.
- La propreté du village avec la mise en place d'un service communal dédié au nettoyage quotidien des rues.

Les effets de cette démarche volontaire d'embellissement trouve également sa récompense auprès de la population qui reconnaît et apprécie le travail accompli. Cet agrément nous incite et nous conforte à poursuivre sur cette voie.

Le changement du cadre de vie des Montbetonnais a été insufflé dès le mandat de 2008. L'élan se poursuit avec l'adhésion et l'implication de la nouvelle équipe d'élus en place et des agents communaux polyvalents et créatifs.

Les classements successifs de la commune depuis 6 ans attestent à eux seuls de l'évolution de la qualité de vie du Village. Au-delà des récompenses c'est la satisfaction de vivre dans une commune dynamique, accueillante, soucieuse de conserver son identité de village sans oublier d'évoluer avec son temps.



## ■ ■ ■ Illuminations de fin d'année



Tous les ans depuis 2008 et à cette époque festive de fin d'année, le village se pare des couleurs féeriques et scintillantes des illuminations.

Le concept des illuminations fait partie intégrante de la démarche d'embellissement du village au même titre que le fleurissement estival. Les installations aux artères principales du village et sur la Place Alibert sont pensées au mieux afin d'optimiser l'impact visuel, chacun pouvant profiter du spectacle.

La municipalité a favorisé le bon compromis entre la location des illuminations à un fournisseur local, l'achat aux périodes des soldes et parfois même la récupération. Ainsi la route de Verlhaguet et le chemin de Montagne ont bénéficié de nouvelles décorations lumineuses récupérées gracieusement dans un supermarché et dont l'ensemble des ampoules ont été remplacées par des modèles plus économes.

L'avantage de constituer son propre stock de décoration permet de réaliser des économies. Tout comme le choix des illuminations à ampoule à LED a également été pensé dans le sens de la maîtrise et de l'économie de l'énergie mais aussi environnemental, la consommation en électricité de ce genre de matériel étant très faible. Dans le même esprit d'économie la période d'allumage est plus restreinte et notamment la nuit où les illuminations ne se justifient plus.

Pour ne pas laisser et dans un souci d'innovation continue les décorations louées sont renouvelés annuellement comme sur la route de Montauban ainsi que sous les arches des rond-points.

Mais ce spectacle nocturne ne pourrait pas être possible sans l'implication des employés communaux qui installent, entretiennent et réparent si nécessaire guirlandes et décorations lumineuses.





## ■ ■ ■ Radar pédagogique : la dissuasion active pour la sécurité de tous

Un radar pédagogique, à énergie solaire, a été installé à l'entrée de la commune sur la route de Verlhaguet dans le sens Montauban Montbeton.

Cet outil informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner afin de les inciter à adapter leur comportement, sans but répressif mais plus tôt dans un objectif préventif.

Le radar affiche la vitesse des automobilistes en vert si l'utilisateur est en deçà de la limite de 50 KM/H et en rouge au-delà de ce seuil.

L'appareil sera redéployé sur d'autres zones du village.



## ■ ■ ■ Les détecteurs de fumée



Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

### A quoi servent-ils ?

Grace à une alarme sonore, les détecteurs avertissent les occupants du logement en cas de départ d'incendie, leur permettant ainsi d'évacuer les lieux dans les meilleures conditions.

### Comment les choisir ?

Il existe différents types de détecteurs : certains détectent la fumée, alors que d'autres réagissent à la chaleur ; certains ne se fixent qu'au plafond alors que d'autres permettent une fixation au mur. Choisissez votre modèle en fonction de vos propres besoins

Quoi qu'il en soit, veillez à ce que tous vos détecteurs :

Aient le marquage C E ;

Soient conformes à la norme européenne harmonisée NF EN 14-604 (cela doit être inscrit sur le détecteur) ;

Soient équipés d'une pile de qualité. Privilégiez un appareil à longue durée de vie (idéalement 10 ans).

### Comment les installer ?

Le positionnement idéal de vos détecteurs dépend de la configuration du logement et du volume de chaque pièce.

Certaines règles générales sont toutefois à respecter, quelle que soit l'habitation :

### Leur positionnement :

- en partie supérieure, au plafond ou à défaut en partie haute du mur ;
- à au moins 30 cm des bords
- éloigné des luminaires.

### Leur nombre et leur emplacement :

- les détecteurs doivent permettre la détection précoce de l'incendie.
- dans l'idéal, vos pièces de vie et chacune de vos chambres doivent être équipées.

Dans tous les cas, reportez-vous à la notice spécifique des détecteurs que vous avez acquis.

### Une fois installés :

- Vérifiez périodiquement le bon fonctionnement de vos détecteurs.
- Dépoussiérez-les régulièrement pour éviter leur encrassement.

Sensibilisez votre entourage et notamment vos enfants, afin qu'ils sachent identifier le signal d'alarme de vos détecteurs.

### Le saviez-vous ?

Chaque année, près de 15000 personnes sont blessées au cours d'un incendie à domicile.

Chaque année, plus de 800 personnes décèdent à la suite d'un incendie domestique.

On compte plus de 81000 incendies domestiques par an. Cela représente une intervention toutes les 7 minutes pour les sapeurs-pompiers.

Au Québec, où les détecteurs sont obligatoires depuis plus de 30 ans, la mortalité liée aux incendies domestiques a diminué des deux tiers.

Plus d'informations : [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/)

## ■ ■ ■ Ceinture de sécurité : un enjeu important de la sécurité routière



Le défaut de port de la ceinture demeure l'un des principaux facteurs de mortalité sur la route. C'est aujourd'hui à l'arrière qu'il est le plus souvent constaté. L'an dernier, plus de 340 vies auraient pu être épargnées si 100 % des usagers avaient bouclé leur ceinture. Dans les accidents de circulation impliquant des véhicules de transport en commun de personnes, la plupart des traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à leur projection à l'intérieur de ce véhicule.

Il convient de faire du bouclage de la ceinture un geste réflexe pour tous les usagers de véhicules terrestres à moteur.

### Pourquoi est-il indispensable d'attacher sa ceinture en voiture ?

20 KM/H : c'est la vitesse à partir de laquelle un choc subi sans ceinture peut être mortel.

La ceinture de sécurité permet d'éviter que l'occupant soit éjecté ou projeté à l'intérieur de l'habitacle, ce qui peut être fatal. De plus en plus efficace, la ceinture résiste aujourd'hui à une force de plus de trois tonnes.

Lors d'une collision à 50 km/h, ne pas porter sa ceinture revient à faire une chute du 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble. Le poids se trouve multiplié par 33. Une personne de 75 kg devient ainsi un projectile de 2,5 tonnes.

Ainsi un passager arrière non attaché, y compris s'il s'agit d'un enfant, ne met pas seulement sa vie en danger. En cas de collision, il risque d'être propulsé contre le siège avant et de blesser – ou de tuer – son occupant.

### Ceinture de sécurité : mode d'emploi

Pour une efficacité optimale, la ceinture de sécurité doit être bien ajustée afin que le corps soit solidarisé avec le siège du véhicule. Tous les dispositifs visant à la détendre pour « plus de confort » viennent diminuer son efficacité et risquent de provoquer des graves traumatismes.

« Une place = une personne = une ceinture ». Dès que vous vous installez dans un véhicule, bouclez votre ceinture !

Que vous soyez conducteur ou passager, être correctement attaché est essentiel. En tant que conducteur, assurez-vous que tous vos passagers portent leur ceinture, et ne démarrez que lorsque c'est le cas. Chaque passager doit occuper, seul, une place équipée d'une ceinture de sécurité.

### La ceinture et les enfants

Tout enfant de moins de 10 ans doit être installé dans un système de retenue, homologué et adapté à sa morphologie et à son poids. Un bébé n'est pas en sécurité dans les bras d'un adulte lui-même attaché.

Les enfants acceptent très bien le port de la ceinture si les explications sont claires et si l'habitude est prise assez tôt.

### Ce que dit le code de la route

Le défaut de port de ceinture de sécurité par le conducteur est sanctionné d'une amende de 135€ et d'un retrait de 3 points au permis de conduire.

Le passager non attaché risque une amende de 135€, c'est le conducteur qui en est redevable lorsque le passager qu'il transporte a moins de 18 ans.

Le non-respect du principe « une personne = une place = une ceinture » est sanctionné d'une amende de 135€.

### En conclusion

Attacher sa ceinture de sécurité est tout simplement un geste de survie.



## ■ ■ ■ **Escroqueries, arnaques par message électronique ou site web : Comment se protéger ?**

Lorsque vous lisez un courrier électronique ou surfez sur Internet, vous devez vous préoccuper des arnaques qui essaient de voler vos informations personnelles (usurpation d'identité), votre argent, ou les deux. La plupart de ces arnaques sont connues sous le nom de « arnaques par hameçonnage » ou « phishing » car elles hameçonnent vos informations.

### **Comment reconnaître des arnaques : zoom sur quelques escroqueries**

Un message alarmiste, une menace de fermeture de comptes ou des demandes pour la mise à jour de vos données personnelles ou de connexion et qui vous invite à cliquer sur un lien pour donner ces informations.

Cette technique d'escroquerie, le « phishing » consiste à vous subtiliser des données sensibles (mots de passe de connexion à un service, numéro de compte en banque ou de carte bancaire...) en vous piégeant avec un faux courrier électronique qui reprend le logo, la mise en page, l'adresse de votre banque, de votre fournisseur d'accès Internet, d'un service de messagerie ou d'un site marchand.

En cliquant sur ce lien, vous basculez en réalité sur un faux site. Une fois entrées les informations demandées, le piège se referme sur vous.

Les conséquences sont diverses selon le type de renseignements que vous avez fournis. Cela va du pillage de votre compte en banque, en passant par des achats effectués avec votre numéro de carte bancaire.

Des promesses d'argent avec peu ou sans effort.

Tel que l'escroquerie à la fausse loterie ou un placement à taux rémunérateur record.

Des affaires qui semblent trop belles pour être vraies.

Achat d'un objet, d'une voiture ou autre à un prix très attractif sur une annonce et le vendeur me demande un virement.

Des demandes de donation à une œuvre caritative après une catastrophe qui a été annoncée dans les médias.

Une mauvaise grammaire et des fautes d'orthographe.

### **Ce qu'il faut faire si vous pensez avoir été victime d'une escroquerie**

Si vous pensez que vous avez répondu à une arnaque par hameçonnage avec des informations personnelles ou financières, prenez ces mesures pour minimiser les dommages.

Changez les mots de passe ou les PIN de tous vos comptes en ligne dont vous pensez qu'ils peuvent être affectés.

Contactez la banque ou le commerçant en ligne directement. Ne suivez pas le lien dans le courrier électronique frauduleux.

Si vous savez qu'un compte quelconque a été visité ou ouvert frauduleusement, fermez ce compte.

Vérifiez régulièrement vos relevés mensuels bancaires ou de cartes de crédit pour traquer tout débit inexplicé ou toute demande que vous n'avez pas formulée.

### **Les bons réflexes à adopter pour mieux se protéger**

#### **Transaction en ligne :**

Si vous achetez un bien très onéreux, organisez une rencontre avant la transaction.

Si vous vendez un bien, attendez d'avoir matériellement reçu l'argent avant de livrer le bien

Réalisez vos achats uniquement sur des sites de confiance signalés par le logo et dont l'adresse commence, au moment de la transaction, par « https »

Protéger votre ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.

Réception d'un courriel de votre banque vous demandant vos identifiants bancaires ("phishing") :  
Ne répondez jamais à un courriel vous demandant de transmettre vos coordonnées bancaires.

Votre banque ou toute autre institution de confiance ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par courriel.

En cas de doute, appelez immédiatement votre banque.

#### **Utilisation frauduleuse de votre carte de paiement :**

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur Internet, vous devez en premier lieu le signaler à votre banque, puis déposer plainte au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche.

Munissez-vous de tous les renseignements suivants :

références du (ou des) transfert(s) d'argent effectué(s) ;

références de la (ou des) personne(s) contactée(s): adresse de messagerie ou adresse postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels ou courriers échangés...

Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

Pour tout renseignement ou pour signaler un mail ou site qui vous semble être une tentative d'escroquerie :



INFO ESCROQUERIES  
0811 02 02 17  
(Prix d'un appel local)  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## ■ ■ ■ Kermesse

L'association des parents d'élèves a organisé la Fête des écoles de Montbeton dans l'enceinte même du groupe scolaire, le samedi 28 juin 2014.

Pour cette année encore, la volonté des membres de l'association était d'organiser cette fête sous le signe de la convivialité et dans un esprit festif et bon enfant.

Les nombreux élèves ont contribué à la réussite de cette journée au travers de la réalisation de dessins sur ce thème et de magnifiques « guirlandes » accrochées entre les arbres de la cour de l'école. Ce « feuillage » multicolore était du plus bel effet.

Les membres bénévoles de l'association ont animé, comme chaque année, les différents stands, maquillage, jeux en bois qui ont été visiblement très appréciés des enfants.

Chaque « bambin » a pu également se voir offrir un ballon de baudruche aux formes et couleurs très variées. Enfin, comme la météo était également de la partie, cette kermesse a été un vrai succès, grandement appréciée des parents et surtout des enfants.

L'association remercie très chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette fête des écoles.

Rendez-vous le 27 juin 2015 pour voir le nouveau spectacle de cette Fête des Ecoles de Montbeton ou parents et enfants sont cordialement invités.



## ■ ■ ■ Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée bien que les effectifs qui ne cessent d'augmenter. En effet, chaque école a bénéficié de l'ouverture d'une classe.

En terme d'effectif, notre groupe scolaire est le plus important du département avec 7 classes en maternelle et 13 classes en élémentaire.





Ecole élémentaire 333 enfants répartis en 13 classes (directeur, M. SANGOI)

Classes	Elèves	Enseignants
CP	24	Mme MANZANERO
CP	25	Mme PANIEN-Mme BACOU
CP-CE1	23	Mme MALGOUYRES
CE1	26	M. BESSE
CE1	25	Mme BEZIAT
CE2	27	M. BERTRAND
CE2	26	Mme DEPASSE
CE2-CM1	25	Mme DUGAS
CM1	27	M. RICHARD
CM1	27	Mme LOHO – Mme BAREILLE
CM1-CM2	24	Mme DIAKITE
CM2	28	Mme LEFEVRE
CM2	26	M. SANGOI - Mme BARCELE



Ecole maternelle 188 enfants répartis en 7 classes (directrice Mme TIGNOL)

Classes	Elèves	Enseignants	ATSEM
Très Petite et Petite Section	27	Mme TIGNOL	Mme BESSARIEUX Delphine
Très Petite et Petite Section	27	Mme COLLARD	Mme CAVALLO Monique
Petite et Moyenne Section	27	Mme JAUD	Mme JEAN Muriel
Petite et Moyenne Section	27	M. CLARAC	Mmes LEYSENNE Carole – PY Céline
Moyenne et Grande Section	27	Mme DELCUZOUL	Mme LORENZATI Sonia
Moyenne et Grande section	28	Mme SABATHIE	Mme DELLUC Muriel
Grande section	27	Mme DIDIER	M. GAYRAUD Jean-Christophe



**Mr SANGOI, Directeur de l'école élémentaire témoigne :**

Mr Sangoi confirme que la rentrée scolaire s'est effectivement bien déroulée. L'ouverture de la 12<sup>ème</sup> classe donne à notre école élémentaire un air de petit collège mais l'organisation de

l'école n'a pas changé pour autant. L'équipe enseignante est composée de 16 professeurs d'école dont trois nouveaux, la cohésion de l'équipe reste entière ce qui permet d'avoir une base solide pour travailler. 3 assistants de vie scolaire complètent le groupe et un enseignant intervient dans le cadre du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) 3 fois par semaine. Toute l'équipe travaille de concert dans de bonnes conditions avec un bel équipement.

**Equipements :** Deux modules en structure pré fabriquées ont été mis en place durant l'été afin d'accueillir 2 classes de l'école élémentaire (CE2- Mme Depasse et CM1-CM2 –

Mme Diakité). Les enseignants et les élèves sont très satisfaits de ces installations qui sont neuves, entièrement équipées et qui correspondent aux normes de sécurité en vigueur.

Pour la gymnastique ou l'expression corporelle, de nouveaux tapis ont été achetés et mis à disposition de l'école dans l'espace Jean Bourdette.

**Rappel :** Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2015, les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école maternelle pour l'année scolaire 2015-2016 sont priés de le signaler dès maintenant à la mairie.

**Les pièces à fournir sont :**

- 1 copie du livret de famille,
- 1 justificatif de domicile,
- 1 certificat de radiation (en cas de changement d'école)

## Le conseil d'école



Le conseil d'école donne ses avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école et de la Communauté Scolaire.

### Ses prérogatives :

- Il vote tous les ans le règlement intérieur.
- Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- Il statue sur le projet d'école élaboré par le conseil des maîtres.
- Il est informé sur la composition des classes, sur les principes de choix des manuels scolaires.

- Il est informé des comptes et des activités de la coopérative scolaire.
- Il donne son accord sur l'organisation des activités complémentaires.

### Sa composition :

- Du directeur ou de la directrice de l'école : il est le président ou présidente du conseil d'école
- Des enseignants de l'école ou des remplaçants en exercice au moment du conseil d'école
- Du maire ou de son représentant et d'un ou plusieurs conseillers municipaux désignés par le conseil municipal.
- Des représentants de parents d'élèves égal au nombre de classe dans l'école.
- Du délégué départemental de l'Éducation Nationale
- De l'inspecteur de l'Éducation National de circonscription
- Pour des situations précisent avec voix consultatives, du médecin scolaire, de l'assistante sociale, de l'infirmière, du représentant du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) et des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), ou de toute autre personne ayant un lien avec les activité dans l'école.

## Semaine du goût

*La Semaine du Goût a lieu tous les ans en octobre depuis 1990, à l'initiative du journaliste gastronomique Jean-Luc Petitrenaud.*

### Cet événement a pour objectifs :

- d'informer, d'encourager et d'éduquer au goût les consommateurs, notamment les enfants
- d'informer de manière pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités
- de transmettre les métiers et les savoir-faire
- d'encourager les comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable

Cette 25<sup>ème</sup> édition a lieu du 13 au 17 octobre 2014 et la cantine de Montbeton a participé à cette opération.



A cette occasion elle a proposé des menus tout en couleurs afin d'éduquer les enfants au goût et à la diversité des saveurs. Elle s'est associée à des producteurs locaux afin de privilégier les circuits courts et le savoir faire des acteurs de notre région.

**Menu VERT** avec salade verte de Bioule, hachis parmentier aux petits pois, kiwi et crème pistache

**Menu ROUGE** avec crudités sur feuilles d'endives rouges, tomates farcies, riz sauce tomate, yaourts aux fruits rouges

**Menu JAUNE** avec œufs mimosa, poisson curcuma-ananas, tome de brebis de Montech, tarte aux pommes

**Menu ORANGE** avec velouté potimarron de Moissac, tajine de veau orange-carottes, mimolette et abricots secs

Martine a fait preuve de beaucoup d'imagination afin d'inciter les enfants à la curiosité et à la découverte. Chaque jour la salle de restauration prend une couleur différente grâce aux guirlandes, affiches et dessins élaborés par les enfants du Clae.

Enfin les enseignants se sont également associés à cet événement en précisant, expliquant et commentant les objectifs de cette semaine

*Menu ORANGE*



*Menu VERT*



*Menu ROUGE*

*Menu JAUNE*



## Restaurations scolaire, fonctionnement



En élémentaire

Les effectifs d'élèves du groupe scolaire Pierre Bon-houré sont très importants et une organisation rigoureuse de la restauration scolaire est donc nécessaire : commandes, mise en place de deux services aussi bien en maternelle qu'élémentaire.

En moyenne 375 enfants mangent à la cantine chaque jour soit 136 en maternelle et 238 en élémentaire.

En règle générale, le service est mis en place de cette façon :

En maternelle 12h : petite section 12h45 : sieste  
12h45 : moyenne et petite section

En élémentaire 12h : CP CE1 CE2  
12h45 : CE2 CM1 CM2.

Compte tenu des effectifs croissants une nouvelle organisation d'inscription des élèves à la restauration scolaire s'est imposée est mise en place dès le début d'année scolaire.

Les enfants sont inscrits pour l'année scolaire selon les jours choisis par les parents.

Malgré cela la municipalité a souhaité instaurer des modalités de présence ou d'inscription exceptionnelle pour motifs professionnels ou familial des enfants à la restauration selon des règles strictes.

Voici le rappel des modalités de fonctionnement du restaurant scolaire :

Les parents doivent informer de l'absence ou présence exceptionnelle de l'enfant au plus tard le mercredi midi de la semaine précédente (sachant que les commandes pour l'élaboration des repas sont passées tous les jeudis). Sans respect de ce délai, les absences ne seront pas déduites des factures. Il en est de même pour les absences pour maladie ou événement familial sans présentation d'un justificatif.

Les parents disposent de deux moyens pour prévenir : le secrétariat de Mairie au 05.63.67.40.10, en remplissant le formulaire mis à disposition ou par mail à [mairie-montbeton@info82.com](mailto:mairie-montbeton@info82.com).

Un pointage des enfants est réalisé à l'entrée du restaurant scolaire qui induit l'établissement d'une facture adressée via le cartable en début de chaque mois.

Les factures émises sont payables selon 3 modes de paiement : espèces, chèque bancaire ou CB sur l'espace famille via le site internet de la commune :

[www.ville-montbeton.fr](http://www.ville-montbeton.fr).



En Maternelle

## ■ ■ ■ AP2EM, vide-grenier

C'est par un dimanche 1er Juin ensoleillé que s'est tenu le traditionnel vide-greniers de l'association AP2EM (Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Montbeton).

Dès l'aube, les membres de l'association un peu endormis mais très motivés et rôdés à l'exercice ont tout mis en œuvre pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions. C'est environ 200 exposants qu'il a fallu accueillir et diriger vers l'emplacement qui leur était réservé, leur proposer un café et une viennoiserie pour attaquer une longue journée.

Une véritable vague humaine a animé la Place Alibert jusque tard dans l'après-midi. Une foule de chineurs du dimanche, habitués comme novices, se sont retrouvés pour se balader, farfouiller, marchander, discuter, ou même chercher la perle rare.

L'AP2EM a remercié chaleureusement les participants et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée dont les bénéfices seront consacrés aux élèves du groupe scolaire P.Bonheure.



## ■ ■ ■ Gala de danse Vital Tonic

Comme chaque année en Juin l'association VITAL TONIC et tous ses adhérents ont participé à un magnifique spectacle. Toute l'équipe d'adultes et d'enfants a été heureuse de pouvoir se présenter dans la nouvelle salle de spectacle si agréable et confortable pour organiser une telle manifestation. Tous les danseurs, grands et petits s'imaginaient en star !

Chaque groupe de niveau de danse a donné le meilleur pour présenter ses chorégraphies apprises et répétées tout au long de l'année avec Nelly.

Les spectateurs ont pu apprécier le travail des petites danseuses âgées pour certaines d'à peine 4 ans. Monter sur scène n'effraie pas à cet âge ! Nelly a présenté 5 groupes d'enfants de 4 à 18 ans et plusieurs groupes d'adultes notamment en danse modern jazz et step.

Les spectateurs ont pu admirer la discipline présentée par Meryl, la Pole Danse. Une danse tout à la fois gracieuse, physique et sensuelle autour d'une barre.

Les Pom Pom Girls de Montauban ont fait l'honneur, et ce depuis plusieurs années, de participer au gala.

Le final regroupant l'ensemble des danseurs a offert un magnifique tableau sur le thème et la musique de « Pirates des Caraïbes ». Chaque participant était déguisé en pirate et le résultat fût exceptionnel.

Nelly et les bénévoles de l'association remercient les parents pour la fourniture des costumes demandés à chaque spectacle de fin d'année. Ils associent leurs remerciements à la municipalité d'une part pour avoir créé ce bel espace et d'autre part pour la disponibilité de chacun facilitant la préparation du gala.

Le spectacle a réuni près de 400 personnes et, sans l'aide d'une équipe soudée et amicale, Nelly n'aurait pu mener à bien une telle soirée. Merci à tous !

Le rendez-vous de l'édition de 2015 est d'ores et déjà pris.





## ■ ■ ■ **Sambo**

C'est en présence d'élus, de représentants du sport, de parents et d'amis, que la cérémonie de remises des grades, ceintures et diplômes de la section sambo a eu lieu à la salle de combat de Montbeton. Avant la remise officielle, le président Jean-Claude Cerutti a retracé rapidement l'activité et les résultats de la saison. L'effectif est de 140 adhérents, des cadres diplômés, 7 brevets d'État et 4 diplômes d'état Dejepts, 10 brevets fédéraux niveau 2 et 3 brevets fédéraux niveau 1.

Le club compte dans ses rangs, plusieurs athlètes ayant eu le niveau et le statut international.

Le président rappellera les bons résultats obtenus par les samboïstes tout au long de l'année.

Gage de qualité, le club de la Vaillante olympique montalbanaise est labellisé au plus haut niveau national 3 étoiles pour les 2 années à venir, il a été validé en 2012 comme centre du Grand Sud-Ouest de formation des cadres fédéraux de lutte, de sambo et de grappling (pour information 3 centres sont référencés sur la Fédération française de lutte et comité français de sambo, Paris, Dijon et Montauban).



## ■ ■ ■ **Retransmission mondial 2014**

Montbeton a vibré cet été au rythme de la Coupe du Monde de Football 2014 au BRESIL. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont organisé des soirées spéciales de retransmission sur écran géant à l'Espace J.Bourdette des phases qualificatives des « bleus » jusqu'aux phases finales.

La passion du ballon rond se vit encore plus intensément en grand format et en bonne compagnie entre supporteurs amateurs ou passionnés de football.

Tout était mis en œuvre pour satisfaire les fans de football jusqu'à la restauration et la buvette.



## ■ ■ ■ **Fête et feu de la St Jean**

La Fête de la Saint-Jean, traditionnellement accompagnée de grands feux, est organisée tous les ans, pour fêter le jour le plus long de l'année. Pour la deuxième année consécutive la fête du solstice d'été s'est déroulée au cœur du village de Montbeton, la place René Alibert. Cette manifestation se voulait conviviale, musicale et dansante.

La soirée a débuté par le repas entièrement organisé et élaboré par les membres de l'association du Vélo Club de Montbeton. Ensuite la population était conviée à assister au spectacle gratuit offert par la Municipalité. La troupe « Les Crevettes Musclées » ont enflammé la scène avec leur spectacle revisitant les années 80. Au programme la musique de la génération Top 50, la télévision, la publicité et le cinéma. Les numéros, mélanges de parodies, de sketches, de chant et de danses se sont succédé devant une foule hilare et complice.

L'embrasement du feu a clôturé cette fête populaire.



## ■ ■ ■ Fête Nationale

L'esprit de la fête nationale était bien présent à Montbeton pour les festivités du 13 juillet. La fête s'est déroulée exceptionnellement à l'Espace Jean Bourdette en raison d'une météo capricieuse.

La pluie intermittente, empêchant le feu d'artifice, n'a pas pour autant entamée l'ambiance festive de la soirée.

Les bénévoles de l'association Avenir Montbetonnais Tennis avaient pour mission d'élaborer, d'organiser et de servir le repas aux convives. Mission accomplie avec un menu copieux et très apprécié. Les invités ont également pu suivre la retransmission de la finale de la coupe du monde de football sur écran géant.

La soirée s'est prolongée avec la soirée disco, bal populaire revisité, offert par la Municipalité afin de se divertir jusque tard dans la nuit.



## ■ ■ ■ Un village en fête malgré tout !



La fête du village est le rendez-vous estival du mois d'Août car en été toutes les raisons sont bonnes pour se distraire. Celle-ci n'a pas dérogé à la règle en dépit d'une météo capricieuse venue jouer les « troubles fêtes ».

Après l'annulation de la soirée disco du vendredi, la prudence a conduit le Comité des Fêtes à organiser le repas champêtre du samedi soir à l'Espace Jean Bourdette. Les convives ont pu se régaler avec un sanglier à la broche

préparé sur place par l'association des chasseurs et complété par un menu élaboré et servi par les bénévoles du Comité des Fêtes.

Côté animations, le public, tout âge confondu, a pu profiter des manèges et des attractions de la fête foraine mais aussi des groupes et orchestres aux ambiances musicales variées. La soirée de samedi a été animée par les Mélomanes, un grand orchestre de variétés avec son





cortège de musiciens, danseuses et chanteurs. Dimanche a vibré au rythme de l'accordéon et du bal musette.

Le Comité des Fêtes avait convié les élus et la population à un apéritif servi après la messe et l'hommage au monument aux morts. La course de vélo a réuni petits et grands, amateurs ou professionnels.

L'enthousiasme et l'esprit festif de la fête ont pu être préservés et les aléas du ciel n'auront en rien entamé ce rassemblement populaire et convivial.



## ■ ■ ■ Bienvenue à la campagne

Cette manifestation du 23 et 24 août, organisée par le Grand Montauban, la Chambre d'agriculture et l'office de tourisme a pris ses quartiers à la ferme de Bexianis à Montbeton depuis maintenant 4 ans.

Bienvenue à la Campagne est une grande fête champêtre dédiée au monde rural et à ses produits du terroir qui met à l'honneur la gastronomie locale et les animaux de la ferme. Plusieurs animations au programme avec les Concours bovins et équins, le battage et labour à l'ancienne, l'exposition de matériel agricole, jeux ludiques pour les enfants et un marché gourmand.

Le bœuf à la broche préparé sur place a réuni de nombreux convives autour de la table.

Une pointe de ruralité, un zeste de découverte et pour les visiteurs un rendez-vous en plein air dans la convivialité pour découvrir les spécialités qui font la fierté du Tarn et Garonne.





## ■ ■ ■ Forum des associations

Le FORUM du 5 septembre, regroupe l'essentiel des associations en un même lieu et représente une véritable vitrine du dynamisme associatif du village.

Les nombreux visiteurs ont parcouru les stands et recueilli les informations pour leur permettre de choisir une activité associative en toute sérénité.

Qu'elles soient sportives, de loisirs, caritatives ou culturelles les associations ont enregistré de nombreuses adhésions.

La soirée s'est poursuivie avec un repas préparé par les bénévoles de l'AMAC (Association Montbetonnaise des Artisans et Commerçants) et Les Filoutes (association de loisirs manuels).

La séance de cinéma de plein air, offerte par la municipalité, séduit de plus en plus de spectateurs. Au programme cette année : la projection du film «Populaire», avec Romain Duris, Deborah François, Bérénice Béjo, Alain Attal.

Exceptionnellement le feu d'artifice, initialement prévu le 13 juillet mais annulé suite aux mauvaises conditions météo, a conclu la soirée.



## ■ ■ ■ Foulées des vendanges

### A vos baskets ! 1, 2, 3 partez !

La septième édition de La Foulée des Vendanges de l'ACSM (Association Culturelle et Sportive de Montbeton) du 28 septembre a dépassé le seuil des 300 participants (46 enfants, 55 marcheurs et 223 coureurs), engagés sur les 7 et 14 km, sur un circuit tracé autour de Montbeton.

Les premiers comme les derniers des classements auront oublié chrono et performance pour se laisser porter par l'ambiance conviviale de cette journée où bonne humeur, soleil et bienveillance étaient de rigueur.

Le trophée « Patricia Cadillon » a été remis à l'équipe « Courir à Montech » et récompense l'équipe la plus nombreuse (29 engagés). Ce prix rend hommage à Patricia Cadillon, décédée en décembre 2013, membre très active de l'ACSM et à l'initiative de cette épreuve avec son époux Christian.

La présidente Colette Fourcade remercie tous les participants de cette édition 2014 : marcheurs, coureurs, municipalité, bénévoles et partenaires.





## ■ ■ ■ Vide-Grenier, Essai transformé par l'école de Rugby !

Cette manifestation automnale a été organisée cette année, et pour la toute première fois, par l'Avenir Montbetonnais Rugby.

Les bénévoles ont assurés l'organisation du vide grenier de l'inscription à l'accueil des exposants, à l'aménagement des emplacements sur la place, à la restauration et la buvette.

Dès le lever du jour l'équipe était en place prête à affronter une longue journée sans « mi-temps » pour se reposer.

Près de 200 exposants se sont retrouvés pour déballer leurs trésors et surtout faire place nette dans le grenier en se débarrassant de leurs bibelots et objets superflus.

Pour les visiteurs c'était l'occasion de flâner au cœur du village, de se laisser séduire par l'ambiance populaire de ce bel évènement de plein air et surtout d'en profiter pour dénicher les bonnes affaires à petit prix.

La buvette n'a jamais désempilé entre le café et les viennoiseries proposées le matin, la restauration du midi, et les boissons rafraichissantes distribuées tout au long de l'après-midi.

Un grand merci à tous ceux, de près ou de loin, qui se sont investis pour que cet évènement soit une réussite : les dirigeants, les éducateurs, les parents de licenciés, les joueurs, les commerçants ainsi que la municipalité et les services techniques pour la logistique.

En résumé une belle journée de partage et de convivialité.



## ■ ■ ■ Journée de l'artisanat et des saveurs gourmandes

L'art et le terroir s'étaient donnés rendez-vous Dimanche 9 novembre à l'espace J.Bourdette pour la journée de l'Artisanat et des Saveurs Gourmandes.

Ce salon, organisé par le Comité des Fêtes, tout en art, papilles et pupilles a réuni des artistes et artisans locaux venus présenter leurs talents cachés.

Cette manifestation a proposé un large éventail de produits du domaine artisanal, créatif et gastronomique avec de nombreuses spécialités régionales.

Près de cinquante artisans ont exposé leurs créations dans des domaines variés, originaux et parfois uniques comme peinture, ferronnerie, bijoux et décoration. On pouvait également flâner dans les stands gourmands proposant des produits gastronomiques du terroir et goûter et découvrir charcuterie, foie gras, vin et fromage.



En résumé un Dimanche au cœur des belles et bonnes choses.

## Soirée Beaujolais (22 Novembre 2014)

Tous les ans, le troisième jeudi du mois de novembre, les Français fête l'arrivée du Beaujolais nouveau. Et tous les ans c'est l'occasion de faire la fête à Montbeton.

Cette fois encore les bénévoles du Comité des Fêtes ont régalé les convives avec un repas préparé par leurs soins.

Si la consommation du vin se faisait de manière modérée par contre, la soirée, animée par la troupe de chanteurs et danseurs des 2 Enchanteurs, se dégustait sans modération.



## Manifestation «Tout pour l'enfant»

Les membres de l'Association des Parents d'Élèves ont, comme depuis plusieurs années, organisé en ce dimanche 30 novembre, la bourse aux jouets et aux vêtements à l'espace culturel Jean Bourdette.

C'est près d'une centaine d'exposants qu'ils ont accueilli et guidé dans la bonne humeur matinale, afin que chacun trouve rapidement son stand et puisse déballer tous ses objets, vêtements et autres articles autour de « L'enfant ».

Une fois les exposants installés, les visiteurs se sont pressés, toujours plus nombreux, pour venir dénicher le jouet, le jeu ou encore le vêtement qui ravira les enfants mais aussi leurs parents.

Les bénévoles de l'AP2EM ont ensuite géré toute l'organisation pour assurer aux exposants et aux visiteurs un café, un chocolat ou des menus proposés et préparés par les « cuisinières » de l'association.

Les bénévoles de l'AP2EM remercient toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation, les membres de l'association, la municipalité, les enseignants pour les créations d'affiches....

Rappelons que les bénéfices permettront de financer du matériel ou des activités pédagogiques pour les élèves du groupe scolaire Pierre Bonhoure.

Devant le succès, toujours grandissant de cette bourse « Tout pour l'Enfant » le rendez-vous est déjà pris en 2015 pour une nouvelle édition...



## ■ ■ ■ **Planning des manifestations**

<b>Date</b>	<b>Manifestation</b>	<b>Organisateur</b>	<b>Lieux</b>
23/01/15	Vœux Population	Mairie	Espace J.Bourdette
01/02/15	Loto	AP2EM	Espace J.Bourdette
06/02/15	Conteur	Commission culture Mairie	Espace J.Bourdette
07/03/15	Soirée Cabaret Repas Spectacle	Comité des fêtes	Espace J.Bourdette
26/04/15	Vide jardins	A.C.S.M	Place R. Alibert
23-24-25/05/15	Pièce de theatre	Apodis	Espace J.Bourdette
06/06/15	Tournoi Sirac (rugby)	AMR rugby	stade Espace J.B
07/06/15	Vide greniers	AP2EM	Place R. Alibert
13/06/15	Gala Danse	Vital Tonic	Espace J.Bourdette
20-21/06/15	Fête du tennis	Avenir Montbetonnais Tennis	Salles tennis
27/06/15	Feu Saint-Jean Repas Soirée Dansante	Commission Culture Mairie	Place R. Alibert
27/06/15	Kermesse Fêtes des écoles	AP2EM	Ecole
13/07/15	Feu artifice Repas Soirée Dansante	Commission Culture Mairie	Place R. Alibert

## ■ ■ ■ ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), est l'une des plus anciennes de notre village.

Régie par la loi 1901, elle est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres. Une assemblée générale annuelle propose un règlement intérieur et un arrêté préfectoral ou sont mentionnées les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, selon les espèces.

Le conseil se réunit 4 à 5 fois par an, afin de gérer les 1500 ha de territoire de chasse. Une réserve de chasse et de faune sauvage a été balisée, ou tout acte de chasse est interdit (décret du 23/09/1991). Toutefois si des dégâts sont constatés dans certaines cultures ou élevages, des battues administratives peuvent s'effectuer sous la direction d'un Lieutenant de Louvèterie commandité par le Préfet et le Président de la fédération.

Sur le plan pratique, le conseil est doté d'un garde-chasse particulier et assermenté. Monsieur Gilles Herman (tél 0670216730) est donc chargé de surveiller le territoire et de contrôler les chasseurs. En outre deux piégeurs Messieurs Thierry Majorel (tél 0625622462) et Philippe Bessières (tél 0638510069) ont pour mission le piégeage de tous les nuisibles.

L'ACCA compte à l'heure actuelle 32 adhérents dont 14 sont titulaires du permis de chasser « grand gibier ». Les diverses battues organisées durant la saison 2013/2014 ont permis de prélever 8 sangliers, 7 chevreuils et 26 renards dont 10 par les piégeurs.

Les zones de chasse se réduisent d'année en année, il est impossible d'établir des plans de chasse ou d'élevage de gibier de plein air. Toutefois la société effectue 9 lâchers de gibier de tir, chaque saison.

Ainsi, notre société participe à la régulation des populations de sangliers, chevreuils et à la destruction de toutes les espèces nuisibles, tout en s'attachant à conserver l'aspect traditionnel loisir et sportif de la chasse.

L'ACCA de Montbeton est heureuse de pouvoir disposer prochainement de locaux aménagés sur le site de l'ancienne station d'épuration, et elle en remercie la municipalité.

Salle de dépeçage et de découpe des animaux tués en battues, salle de réunion avec cuisine, sont autant d'atouts qui lui permettront de bien fonctionner dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.





## Auto-école



Nous accueillons avec un réel plaisir l'ouverture d'une auto école à Montbeton qui devrait permettre à nombre de résidents ou jeunes de se présenter aux épreuves du permis de conduire sans avoir la contrainte de déplacements, souvent contraignants, à Montauban.

Après avoir officié en qualité de monitrice durant 5 années à Montauban Christine LEMAITRE, qui réside depuis 18 ans à Montbeton, a donc décidé d'ouvrir sa propre auto-école sur notre commune. C'est pour elle, la consécration d'un projet longuement réfléchi et espéré. Ce challenge elle sait pouvoir le relever ne serait-ce que par sa volonté de réussir, d'aller au fond des choses, de continuer à se consacrer aux autres comme elle le fait déjà depuis plusieurs années. Lorsqu'on demande d'où vient son énergie débordante elle évoque « le Peps.. ! » terme regroupant d'après elle ce que tout un chacun doit posséder pour réussir ce qu'il entreprend. Elle dit d'ailleurs « aujourd'hui il faut avoir du Peps pour conduire ».

Actuellement seule aux commandes de sa petite entreprise, elle ne désespère pas de pouvoir embaucher d'ici peu. Malgré un emploi du temps particulièrement contraignant elle est joignable à tout moment sur son téléphone portable.

Nous souhaitons à Christine une pleine réussite dans son projet.

## Institut de santé

L'institut de santé a ouvert ses portes le 1er septembre 2014 au sein du village de Montbeton. Cet établissement de soins a été créé par Mme LACOMBE Stéphanie (orthophoniste) et Mr BENARBIA Smaïn (kinésithérapeute-ostéopathe) afin de compléter les prestations médicales déjà présentes dans la commune. L'institut de santé propose des soins orthophoniques, ostéopathiques et un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD). Ils ont été accueillis chaleureusement par l'ensemble des commerçants et des praticiens de santé du centre commercial. Le dynamisme et le cadre agréable ont su convaincre cette jeune équipe de travailler au village. Après quelques mois de travaux, l'ancien atelier municipal placé entre la banque et le carrefour a été entièrement rénové pour accueillir le public.

Espérons que leur installation saura répondre aux attentes des habitants du village et qu'ils seront longtemps parmi nous.

Orthophoniste : Delord sabrina

Ostéopathes : Benarbia Smaïn, Carrègues Romain

Sessad : centre Bellissen



## ■ ■ ■ Nouveaux gérants Carrefour Express

Les précédents gérants du CARREFOUR EXPRESS ayant optés pour de nouveaux horizons dans la capitale rose de Toulouse, les habitants de Montbeton sont heureux d'accueillir le couple formé par Franck et Tayisiya TATON.

Mr Taton a près de 20 ans d'expérience dans la distribution dont 12 années en qualité de directeur de Magasin. Son épouse possède également une expérience dans le domaine de la grande distribution et de la presse même si son métier d'origine, professeur en langue historique obtenu dans son pays natal l'Ukraine, ne la prédisposait pas à un tel parcours. Mais le sourire et la bonne humeur communicative ne connaissant pas de frontières.

Tout était réuni pour faciliter leur intégration. La volonté d'être à leur propre compte, de travailler en couple, le coup de cœur pour le village et le cadre offert par le centre commercial auront été autant d'arguments décisifs dans le choix final.

Dès leur prise de fonction en juin le couple opère des modifications d'aménagement dans la superette et sur le plan commercial élargit le choix des produits et références.

Franck et Tayisiya remercient la municipalité, la clientèle mais aussi l'équipe d'employées déjà en place et les commerçants pour leur accueil chaleureux.



## ■ ■ ■ Fleuriste et Optique à Montbeton

Un grand merci à Angélique qui tenait jusqu'à présent le magasin « Couleur Vanille » au centre commercial.

Angélique a cédé son affaire à M. Pierre LEFORT gérant actuellement plusieurs entreprises entre Paris et Toulouse. Il a confié cette enseigne locale à M. Crasnier dans le cadre de la poursuite de l'activité de fleuriste.

Après une redirection professionnelle M. Crasnier s'est engagé dans une formation diplômante qui devrait l'amener à obtenir un CAP de fleuriste. Il a effectué son stage professionnel auprès d'Angélique ce qui, n'en doutons pas, est un atout majeur dans le cadre de la connaissance des lieux, des habitudes locales et surtout de la clientèle. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette continuité commerciale.

M. LEFORT, visiblement séduit par notre village et ses environs, a décidé d'y élargir son domaine d'action en matière commerciale en créant simultanément un magasin d'optique dans la deuxième partie des locaux repris. Cette enseigne portera le nom de « OPTIQUE MONTBETON ». C'est la fille de M. LEFORT, Claire LEFORT qui aura la charge de cette enseigne. Les horaires d'ouverture sont mardi toute la journée, mercredi après-midi, jeudi sur rendez-vous, vendredi après-midi et samedi matin. Tél. 05 63 27 50 63 - Portable 06 12 90 31 75.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une excellente installation au sein de notre communauté.



## ■ ■ ■ Ecole de musique - GMCA

Le Conservatoire de Montauban est un établissement d'enseignement spécialisé de la musique et de la danse géré par la Communauté du Grand Montauban (G.M.C.A).

L'enseignement musical est différent selon les âges.

- Musique de 5 à 7 ans Eveil musical et corporel :

L'enseignement consiste en une pratique active de la musique (chant, écoute musicale, pratique rythmique sur carillon, xylophone et petites percussions...).

- Musique à partir de 8 ans Formation musicale :

La formation musicale permet de découvrir et maîtriser les différents domaines du langage musical (lecture, rythme, chant, écoute, culture musicale).

L'accès en classe d'instrument est possible en fonction des places disponibles.

- Musique élèves adultes Formation musicale adultes :

La formation musicale adulte est essentiellement basée sur l'apprentissage du langage musical (notes et rythme).

Depuis quelques années le Conservatoire a eu une excellente initiative en décentralisant les cours de première année afin de faciliter la découverte et l'apprentissage de la musique à un plus grand nombre, et à Montbeton depuis la rentrée scolaire l'enseignement musical a repris.

Tous les lundis de 17h à 18h, M.Cavaillou accueille une dizaine d'enfants de 5 à 7 ans pour leur dispenser les premiers cours d'éveil musical. Les enfants peuvent donc bénéficier de cours de qualité tout en restant dans les locaux scolaires. Les parents gagnent du temps en évitant le trajet jusqu'à Montauban et en profitant des horaires de la garderie municipale.



Grand  
Montauban

Communauté d'Agglomération



## ■ ■ ■ Il était une fois Marianne

C'est la Convention, en 1792, qui a décidé de représenter la République sous les traits d'une femme, coiffée du bonnet phrygien (esclave libéré dans l'Antiquité), emblème de la liberté. Le surnom de Marianne lui a été donné à la même époque. C'est M. de Lamartine qui a matérialisé la



République, lors de l'assemblée constituante. Marianne de Lamartine érudite, artiste, muse et épouse d'Alphonse a donné pour la première fois son buste à la République.

Elle représente le fait qu'elle est peu soucieuse de puissance, se préoccupant surtout des aspirations du peuple.

Marianne provient de la contraction de Marie et de Anne. Marianne était péjoratif pour les aristocrates car celle-ci représentait le peuple. Marianne a été choisie par les révolutionnaires car elle symbolise la « mère patrie », la mère nourricière qui protège les enfants de la République.

Marianne est le symbole de la République Française. Elle symbolise le Triomphe de la République, représente « Liberté Égalité Fraternité » la devise de la France.



La coutume d'installer un buste de Marianne dans les mairies remonte aux premières années de la Troisième République. Mais en 1871, pour donner du nouveau régime une image plus sage, le président Adolphe Thiers interdit la représentation de Marianne coiffée du bonnet phrygien, considéré comme « un emblème séditieux ». Le bonnet phrygien ne réapparaîtra qu'en 1879.

Chaque sculpteur est libre de représenter Marianne à sa façon et chaque maire est libre de choisir son modèle.

Il n'existe pas de modèle officiel de Marianne.

Cependant l'Association des maires de France (AMF) choisit régulièrement des Françaises célèbres pour prêter leurs traits à Marianne.

Quelques dates et noms de célébrités choisies :

- 1968, Brigitte Bardot
- 1972, Michèle Morgan
- 1978, Mireille Mathieu
- 1985, Catherine Deneuve
- 1989, Inès de la Fressange
- 2000, Laetitia Casta
- 2012, Sophie Marceau





**Mairie de Montbeton**  
Tél. 05 63 67 40 10  
Fax 05 63 30 01 24  
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>  
Mail : [mairie-montbeton@info82.com](mailto:mairie-montbeton@info82.com)



**Groupe scolaire P. Bonheure**  
Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)  
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



**Médecin généraliste**  
Docteur Tignol François  
Tél. 05 63 67 41 84



**Dentistes**  
Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb  
Dr Claire Berthe-Gauthier  
Dr Loubna El Baoudi  
Tél. 05 63 67 43 43



**Podologue**  
Carine MONTAGNAC  
Tél. 05 63 30 94 40



**Infirmiers**  
St Martin / Pérard  
Tél. 05 63 24 05 98  
Moulis / Zérath  
Tél. 05 63 67 48 37



**Kinésithérapeutes**  
SCM Gastellu-Etchegorry  
Marion Fauré  
Tél. 05 63 67 48 45



**Ostéopathes**  
Hélène Gallardo  
Tél. 05 63 20 51 88  
Port. 06 83 57 82 29



**INSTITUT DE SANTE**  
496 ROUTE DE MONTAUBAN  
CENTRE COMMERCIAL  
  
Sabrina DELORD  
ORTHOPHONISTE :  
05.63.02.33.93 06.11.67.32.89  
  
Smaïn BENARBIA OSTEOPATHE :  
06.46.84.20.21  
  
Romain GARREGUES OSTEOPATHE :  
05.63.65.10.01



**Taxi**  
Régis Paulin  
Tél. 06 50 45 16 85  
email: [contact@poletaxi.fr](mailto:contact@poletaxi.fr)



**Pharmacie**  
Chaumerliac Ferté  
Tél. 05 63 67 40 82



**Pompiers**  
Tél. 18



**Gendarmerie de Montech**  
Tél. 17 / 05 63 27 10 50



**SAMU**  
Tél. 15 / 115 (portable)



**Appel d'Urgence Européen**



**Transport à la demande Libellule**  
Tél. 05 63 63 05 35  
[www.libellule.montm.fr](http://www.libellule.montm.fr)



**Dépannage**  
Tél. 0 972 675 082



**Urgence Sécurité Gaz**  
Tél. 0 800 47 33 33



**Clinique Vétérinaire**  
Dr Stéphane Gadot  
Dr Sabrina Trachsler  
Tél. 05 63 26 30 20



**Correspondants de Presse**  
Nicolas Marty (Petit Journal)  
Tél. 06 72 75 24 59  
[marty.nicolas82@orange.fr](mailto:marty.nicolas82@orange.fr)

Jean-Marc Etienne  
(Dépêche du Midi)  
Tél. 06 74 19 07 05





**Cérémonie des Vœux  
le Vendredi 23 Janvier à 19 h 30**